

Yverdon, les portes et ponts de Gleyres et de Cheminet du X^{IV}e au X^{VII}e siècle

Autor(en): **Kasser, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **60 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-46646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Yverdon, les portes et ponts de Gleyres et de Cheminet du XIV^e au XVII^e siècle

S'il est des localités dont l'emplacement est définitivement fixé par des données géographiques, Yverdon, sur son terrain d'alluvions, sans relief marqué, à l'extrémité d'un lac qui fuit sans cesse, a dû se déplacer pour s'adapter à la situation nouvelle créée par les modifications du terrain. Au XIII^e siècle, il y a eu en direction nord-est un bond, dont les circonstances n'ont pas encore été entièrement élucidées. Entre le XIII^e et le XVII^e siècle, il y a eu une modification intérieure de la ville : lors de la fondation de la « ville neuve », un axe central, la rue du Milieu, avec une porte à chaque extrémité et deux rues latérales recourbées, rejoignant cet axe central dans le voisinage des deux portes ; au XVII^e siècle, selon les plans les plus anciens dont nous disposons, la rue du Milieu est devenue pratiquement un cul-de-sac et la sortie ouest de la ville se fait par la rue du Lac, à l'extrémité occidentale de laquelle se trouve la porte de Gleyres.

Quand et comment ce changement a-t-il eu lieu ? C'était le but de mes recherches.

Pour y arriver, nous avons cherché à savoir où se trouvaient les portes de la ville. Du côté est, c'est très simple : dès la construction du château, la porte se trouve au nord de ce dernier et y est restée jusqu'à sa suppression au XIX^e siècle.

A l'ouest, la porte primitive, la seule au début, devait être à l'extrémité occidentale de la rue du Milieu, à l'emplacement approximatif de la porte des Boucheries, devenue au XV^e siècle porte Bachiez. Elle était flanquée d'un pont sur le bras de rivière, qui, parti de la vieille Thièle un peu en amont du château, bordait la ville au sud et à l'ouest.

Mais dès 1309¹, il est question d'une porte de Gleyres, d'où par la route de Gleyres, on se rendait à Grandson ; un peu plus tard, apparaissent aussi la porte et le pont de Cheminet, conduisant à Orbe par la chaussée de Treycovagnes.

Crottet², suivi d'ailleurs de tous ceux qui ont étudié l'histoire d'Yverdon, estime que la porte de Gleyres initiale devait se trouver au même emplacement que de son temps, c'est-à-dire à l'extrémité occidentale de la rue du Lac. Quant à celle de Cheminet, voyant une ancienne porte³ dans la muraille du faubourg de l'Hôpital, qui, au XIX^e siècle encore, bordait le bras occidental de la Thièle, il l'appelle porte de Cheminet et imagine une route de pure fantaisie pour la relier à la chaussée de Treycovagnes⁴. Plus loin⁵, il raconte qu'en 1531⁶, cette porte s'écroula et qu'on créa une route nouvelle pour mettre en communications le pont de Gleyres avec la chaussée de Treycovagnes, route qui est actuellement la rue d'Orbe. Il ajoute : « Ce fut probablement depuis cette époque que l'ancienne entrée de la ville du côté de l'Hôpital fut abandonnée. »⁷ Or, la porte en question⁸ a été construite ou reconstruite en 1610 si l'on en croit le millésime qui y figure avec les armes (deux épées en sautoir) du bailli Franz Güder (à Yverdon de 1607 à 1613). Si cette porte était celle désaffectée en 1530 par suite d'accident, on n'aurait eu aucune raison de la reconstruire quatre-vingts ans plus tard.

Victor van Berchem⁹, après avoir montré que l'axe principal de la « ville neuve » du XIII^e siècle était la rue du Milieu, relève que la chaussée de Treycovagnes en est la prolongation naturelle en direction ouest ; cette dernière n'est pas d'origine romaine, comme le prétend Crottet¹⁰, mais a été construite sur l'ordre de Pierre de Savoie de 1260 à 1263. L'extrémité occidentale

¹ Archives d'Yverdon, arm. XVI, bas. Parchemins classés par M. R. Déglon. N° CXV Y.

² CROTTET, *Histoire et Annales de la ville d'Yverdon*, 1859.

³ Voir plan, pont n° 2.

⁴ CROTTET, p. 91.

⁵ CROTTET, p. 92.

⁶ Les textes cités, d'ailleurs correctement, par Crottet figurent dans les comptes de 1530 et non 1531, comme il l'indique par erreur.

⁷ CROTTET, p. 93, au bas, et 94.

⁸ Actuellement corps de garde des casernes.

⁹ VICTOR VAN BERCHEM, *La ville neuve d'Yverdon, fondation de Pierre de Savoie*, Zurich, 1913.

¹⁰ CROTTET, p. 91.

de la rue du Milieu est exactement dans l'alignement de cette chaussée ; et comme les constructeurs du XIII^e siècle travaillaient en terrain vierge et plat, rien ne les a empêchés de tracer une seule ligne droite dès la sortie de la ville jusqu'au pied de la colline de Chamblon. Le pont qui franchissait le bras occidental de la Thièle devait se trouver sur cette ligne droite, donc sensiblement en amont de celui supposé par Crottet¹. C'était donc le pont de Cheminet avec sa porte voisine. Il ne s'agit pas d'une nouvelle ouverture de la ville, mais de la porte d'un faubourg, dépendant lui-même de la porte des Boucheries déjà nommée. Ce pont doit être resté au même emplacement jusqu'à sa suppression en 1530, preuve en soient les deux plans les plus anciens que nous possédons, celui de Willading (1686)² et le cadastre Treytorens (1737)³ ; sur ces deux plans, la chaussée de Treycovagnes se prolonge jusqu'à la Thièle, comme si elle y attendait un pont disparu depuis deux siècles ; pas trace sur ces plans de la route imaginée par Crottet pour relier le pont n° 2 à la chaussée de Treycovagnes ; la grosse Pilichod⁴, qui, à défaut de plan plus ancien, nous a permis de reconstituer la région de la rive gauche voisine de la porte de Cheminet, ne porte aucune indication laissant supposer l'existence de cette route. Seul un acte immobilier du 21 mars 1621⁵ mentionne un sentier public le long de la Thièle dans cette région, sentier faisant peut-être l'office de la route imaginée par Crottet, mais certainement beaucoup plus récent, comme la porte à laquelle il aurait conduit, que la véritable porte primitive de Cheminet. La porte de 1610, corps de garde des casernes, devait avoir une autre destination principale, que nous tenterons de trouver.

¹ CROTTET, p. 91.

² Aux archives de l'Etat de Berne.

³ Le cadastre dressé vers 1737 par Emmanuel de Treytorens forme un volume de 100 pages, renfermant les plans de la ville et de tout le territoire de la commune à l'échelle d'environ 1 : 600. Au bureau des Travaux publics d'Yverdon.

⁴ Rédigée en latin de 1525 à 1538 par le notaire François Pilichod, de Nyon, à Yverdon dès 1515 ; continuée après la mort de son auteur en 1538 par Amédée Mandrot, de Morges (texte français). Archives d'Yverdon, armoire XV ; deux gros volumes.

⁵ Archives de la ville, Registres du Conseil d'Yverdon sous cette date.

L'ancienne porte de Gleyres

Quant à la porte et au pont de Gleyres primitifs, la question de leur emplacement est plus complexe. Un coup d'œil jeté sur un plan contemporain ou sur un de ceux du XVII^e ou XVIII^e siècle, nous montre que la route de Gleyres, devenue rue de Neuchâtel, n'a pas du tout l'air de se diriger vers la rue du Lac à laquelle elle est actuellement reliée, mais bien plutôt vers la rue du Milieu ; et cette dernière, déjà un peu à l'est de la rue du Pré, se courbe légèrement en direction nord-ouest, comme si elle voulait prendre la direction de la route de Gleyres ; ensuite seulement, elle se met franchement dans l'axe de la chaussée de Treycovagnes. D'où l'hypothèse assez vraisemblable, qu'au XIII^e siècle, passé la porte des Boucheries, il y avait deux routes, débouchant toutes deux de la rue du Milieu, celle de Grandson en direction nord et celle de Treycovagnes en direction ouest.

Si l'on compare les trois portes sortant de la ville, faubourgs non compris, soit sur le dessin des fortifications par Willading (1686)¹, soit sur une des nombreuses gravures du XVIII^e siècle, on est frappé de la différence existant entre la porte de Gleyres et les deux autres, celle de la Plaine et celle des Boucheries. Tandis que les deux dernières sont des tours imposantes, la porte de Gleyres est percée à même le rempart et seul un ouvrage modeste la surmonte. Or, en 1439, on construit une tour à la porte de Gleyres². Quand et pourquoi aurait-elle disparu ? Serait-ce au cours des guerres de Bourgogne, lors du grand incendie de 1476 ? Mais Ch. Gilliard écrit : « Il ne semble pas que les portes aient dû être refaites ; elles avaient simplement été dépendues pour faire d'Yverdon une ville ouverte ; le compte ne porte que de menus frais pour réparations aux éparres. »³ C'est donc que la porte construite en 1439 se trouvait ailleurs que celle du XVII^e siècle.

Puis, alors que la porte des Boucheries est l'aboutissement normal de la rue du Milieu, jusqu'en 1752⁴, la rue du Lac ne se prolongeait pas jusqu'à la porte de Gleyres ; mais dès l'angle rue du Lac-Vieux-Marché, il n'y avait plus qu'une ruelle, large

¹ Dont copie au Musée d'Yverdon.

² R. DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, Lausanne 1949, p. 253.

³ CH. GILLIARD, *Yverdon et les guerres de Bourgogne*, dans *Revue d'histoire suisse*, t. 24 (1944), p. 354, n. 187.

⁴ CROTTET, p. 454.

d'environ deux mètres et demi, semblable par ses dimensions à celles conduisant aux poternes publiques¹. D'où l'hypothèse : à l'origine cette ouverture devait être une simple poterne, élevée ultérieurement à la dignité de porte de ville en direction Jura.

Enfin, il y a une question de noms : jusqu'en 1600, la porte de sortie en direction Grandson se nomme toujours porte de Gleyres ; puis dès cette année, l'expression porte de Gleyres disparaît presque complètement et, pendant septante à quatre-vingts ans, la sortie de la ville se nommera la « porte de dernier-le-lac », ou la « porte vers l'école » ou « vers le collège » ; cette dernière expression permet d'en fixer l'emplacement ; c'est celui de la porte de Gleyres des siècles suivants, de la porte débouchant de la rue du Lac. Cette apparition d'un nouveau nom permet de supposer qu'elle coïncide avec la création d'une nouvelle porte ; de même que la disparition du nom « porte de Gleyres » indiquerait la suppression de l'ancienne porte de ce nom, dont il reste à trouver la situation.

Notons encore que, dès le XIV^e siècle, un des faubourgs, situé entre la porte des Boucheries et le bras occidental de la Thièle, porte fréquemment le nom de « faubourg de Gleyres ». Il est tout naturel de supposer qu'on passait par le borjaux de Gleyres, la porte de Gleyres, le pont de Gleyres pour se rendre à Grandson par la route de Gleyres.

Mais tout cela, ce ne sont que des suppositions ; il fallait des certitudes. Aucun ouvrage paru sur Yverdon, même l'excellent travail récent de M. R. Déglon, ne nous donnant les renseignements cherchés, nous nous sommes tournés vers les documents renfermés aux archives de la ville d'Yverdon. Comme plans, nous avons déjà cité ceux de Willading (1686) et de Treytorens (1737) ; aux archives de l'Etat de Berne s'en trouve un autre non daté, mais probablement légèrement antérieur à celui de Willading². Pour remonter plus haut, nous avons étudié

¹ Cette ruelle se voit très nettement sur les plans Willading et Treytorens ; elle ne figure pas sur le plan bernois reproduit par M. Déglon (page XXIII), mais comme il s'agit d'un plan simplifié et modifié, il ne peut servir de document.

² Les fortifications sont presque identiques à celles du plan Willading ; les tours portent les mêmes lettres ou chiffres-repères que sur le dessin en verticale de 1686 ; mais à l'extrémité nord du faubourg de l'Hôpital, il y a un tracé différent du rempart, tracé qui a été constaté, il y a quelques années, lors de réparations au pavillon des officiers ; il y figure aussi une tour, qui n'existe plus sur les plans plus récents. De plus, le pont de Gleyres forme un angle obtus, ouvert en direction d'amont.

essentiellement les grosses des notaires, au moyen desquelles, par un long travail de reconstitution, il nous a été possible de faire revivre avec assez de certitude tel ou tel quartier du vieil Yverdon ¹.

Nous avons eu en mains la grosse de Chalvin ², celle de Magnin ³, celle de Pilichod ⁴, et celle de Darbonnier ⁵. Un extrait de cette dernière a été annoté ultérieurement entre 1616 et 1621 ⁶, ce qui nous donne un cinquième échelon, assez proche des plans les plus anciens.

Mais pour la porte de Gleyres, nous possédons un document antérieur de près d'un siècle à Chalvin : c'est un modeste petit parchemin ⁷ classé par M. R. Déglon, lors de ses fructueuses recherches aux archives d'Yverdon. Humbert d'Echallens, bourgeois d'Yverdon, y fait don à l'Hôpital neuf de la ville d'une rente annuelle de 12 deniers (3 septembre 1309), rente dont il grève un terrain à bâtir, *casale*, situé auprès d'Yverdon, au bourg neuf, *in burgo novo*, limité d'un côté par la porte de Gleyres, de l'autre par la maison de Rodolphe... Nous pouvons déduire de cette pièce qu'en 1309 il existait une sortie de la ville en direction de Gleyres ; rien ne nous indique son emplacement et rien ne nous permet de définir ce « bourg neuf ».

¹ Les maisons payaient un impôt de 2 deniers vieux par toise de façade sur la voie publique ; que valait cette unité de mesure ? Au XIX^e siècle, la toise était de 10 pieds ; mais aux XVII^e et XVIII^e siècles, on se servait de la toise de 9 pieds bernois. — En comparant partout où cela était possible les dimensions indiquées par les grosses des XV^e et XVI^e siècles avec celles des plans cadastraux des XVIII^e et XX^e siècles, nous sommes arrivés à la certitude que la toise utilisée par les grosses était de 8 pieds yverdonnois, soit 2,18 mètres. Il ne faut pas vouloir chercher une trop grande précision ; ce ne sont pas des mesures d'architecte, mais d'agents du fisc, qui semblent avoir eu tendance à arrondir les chiffres pour augmenter le rendement de l'impôt.

² Par Jean Chalvin, de Ayme en Tarentaise, rédigée en 1403 ; elle existe en deux exemplaires : la grosse proprement dite et la minute, surchargée d'annotations postérieures, dont les plus récentes sont de la fin du XV^e siècle.

³ Par Jacques Magnin, de Chanex, bourgeois de Genève, rédigée en 1496. On y trouve des allusions fréquentes au désastre de 1476, beaucoup d'habitants ayant perdu les titres concernant leur maison lors de l'incendie, *propter guerram factam per Helemanes perdidit*.

⁴ Voir p. 51, note 4.

⁵ Par le notaire Georges Darbonnier ou d'Arbonnier, d'Orbe, rédigée de 1572 à 1575. Outre la grosse elle-même, nous avons eu en mains un extrait de cette dernière concernant essentiellement la rue du Milieu.

⁶ Une des annotations porte : « Les hoirs de Jaques Pralon » ; or Jaques Pralon est mort en 1616 et sa maison vendue en 1621 (registres du Conseil de ces deux années).

⁷ Voir p. 50, note 1.

Mais ce terrain a changé de propriétaire et le receveur de l'Hôpital a jugé nécessaire d'en prendre note, afin de pouvoir percevoir cette rente ; il a donc inscrit au verso du parchemin : *Nunc tenet V. Fyepitet*, actuellement en mains de V. Fyepitet. L'inscription est plus nette que le texte primitif, elle est moins effacée ; elle est donc probablement plus récente. Elle n'est pas datée, mais comme nous retrouvons ce V. Fyepitet dans la grosse Chalvin, on peut admettre qu'elle est du début du XV^e siècle.

Grâce à cette modeste inscription, il nous sera possible de suivre de grosse en grosse le sort de cette parcelle et, ce que nous cherchions, celui de la porte de Gleyres voisine.

Dans la grosse Chalvin (1403), sous la rubrique *borjaux de Gleyres* et dans la reconnaissance de Pierre de Baulmes¹, nous lisons que ce dernier possédait dans ce faubourg, aux *environs du pont*, un terrain à bâtir, sur lequel avaient été construites trois maisons, qui sont en mains de V. Fyepitet. Il s'agit donc du même terrain qu'en 1309, du même pont voisin. Une première précision : terrain et pont sont au borjaux de Gleyres.

En 1526, selon Pilichod, c'est Pierre Challyet qui est propriétaire² ; il reconnaît posséder au borjaux de Gleyres, aux environs du pont, un terrain à bâtir, actuellement maison et grange, où se trouvaient jadis trois maisons, dont l'une était occupée par Vuil. Fiepitet au nom de Pierre de Baulmes. Et cette fois, nous avons des limites précises : de vent la maison des frères de Pierre (de Petra) ; d'occident la route ; d'orient et de bise la Thièle. Remarquons qu'à cette époque, on nommait Thièle ou Toille non seulement les trois bras principaux de cette rivière (vieille Thièle à l'est, Thièle des Moulins et Thièle de Gleyres), mais aussi tous les fossés alimentés par ce cours d'eau, notamment celui baignant la ville au sud et à l'ouest et qui a donné son nom à la rue de la Thièle, devenue plus tard rue du Four.

¹ Chalvin, fol. XLVII : « Confessio Petri de Balmis... item in borjallo Gleyrit circa pontem unum casale super quo sunt tres domus construct. quas domos nunc tenet Vuill. Fyepitet a dicto confess. »

² Pilichod II, fol. XLVII : « Confessio Petri Challyet... videlicet in borjallo Gleyrit circa pontem unum casale nunc ad domum et grangiam reductum, super quo erant antierius tres domus constructe quarum domorum unam tenere solebat Vuillemus Fyepitet a dicto nobili Petro de Balmis, juxta domum Petri, Guillermi et Henrici de Petra... a parte venti et carreriam antierius ab occidente, usque ad Thelam posterius ab oriente et borea et continet quattuor theysias. »

Si ce terrain était bordé par la Thièle d'orient et de bise, il devait se trouver au confluent des Thièles des Moulins et de Gleyres, à l'extrémité nord du faubourg de l'Hôpital, et le pont voisin dans le prolongement naturel de la route de Gleyres, à l'emplacement actuel du pavillon des officiers ¹.

En 1572, selon Darbonnier, le nouveau propriétaire est Pierre Doczat, qui reconnaît posséder « au borjaux de Gleritz auprès du pont une maison située jouxte la maison de Philliberte et Clauda, filles de Guillaume de Pierre devers vent... » ²

Enfin l'annotation postérieure indique : « En ruyne, de noz honorés Seigneurs. » En effet, en 1601, LL.EE. avaient exproprié tout le faubourg de Gleyres, afin d'en utiliser l'emplacement pour leurs magasins ³.

De cette énumération de noms un peu fastidieuse, concluons que, de 1309 à 1572, le pont de Gleyres aboutissait au faubourg de Gleyres, légèrement en amont du confluent des Thièles de Gleyres et des Moulins. Quant au bourg neuf de 1309, ce ne peut être que le faubourg de Gleyres ou de Cheminet, alors naissant et où se trouvait déjà au moins une maison ; il devait être fermé, puisqu'il y avait une porte.

Deux faits encore à l'appui de cette affirmation :

En 1455, on amène de la forêt d'Epeney huit chars de bois de construction destinés à diverses réparations ; les poutres pour le pont de Gleyres sont déposées devant la maison de Pierre Ruey ; or, selon le rôle du giète de la même année, Pierre Ruey habitait au faubourg de Gleyres, donc près du pont ⁴.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, nous lisons dans le registre du Conseil : « Domp Jehan Gremy est venu refferer que il avoyt deux petits enfans estrangers, lesquels demourant couchés la nuict es *bourgeaulx devers la porte de Gleyres*, lesquels endurent grosse froideur la nuict et le matin ; à quoy a esté advisé de sçavoir de quel lieu ils sont et de les renvoyer, et que interim, l'on les doibt coucher à l'Hospital pour l'honneur de Dieu. » ⁵

Donc, en 1545, la porte de Gleyres était encore au borjaux.

¹ Pont 3 du plan.

² Extrait de la grosse Darbonnier, fol. 504.

³ Registres du Conseil, 27 août 1601, 11 mai 1610. Voir aussi CROTTET, p. 334.

⁴ Comptes 1455, fol. 8 et 30.

⁵ Registres du Conseil, 18 septembre 1545.

Enfin, il y avait une redevance, la « thoste », prélevée sur les graines sortant de la ville ; comme la plupart des revenus de la commune, elle était amodiée au plus offrant par enchères ayant lieu tous les trois ans et ceci en deux lots : « la thoste de la part de Gleyres » et « la thoste de la part de la Plaine ». Or, en 1542, on indique les lieux de perception de cet impôt : « vers le pont Bachiez » et « passant par le pont vers le chasteau tyrant par devers la Plaine »¹. Ces deux sorties de la ville en 1542 sont exactement les mêmes qu'en 1260 ; l'axe de la ville n'avait pas encore changé ; si on avait créé les portes de Cheminet et de Gleyres, c'était les portes d'un faubourg, dépendant de la porte Bachiez ou des Boucheries ; mais l'enceinte de la ville proprement dite n'avait pas été modifiée.

Faubourgs des Moulins, de Cheminet ou de Gleyres

Connaissant les emplacements des portes et ponts de Gleyres et de Cheminet, il nous sera possible d'esquisser à grands traits l'évolution des faubourgs à l'ouest de la ville primitive.

En 1260, l'espace compris entre la « ville neuve » et le bras occidental de la Thièle devait être encore vierge d'habitations ; la route de Cheminet allait y être construite ; quant à celle de Gleyres ou de Grandson, nous sommes réduits à des hypothèses. Il nous semble très probable qu'elle existait déjà ; que même elle serait antérieure à celle de Cheminet ; cela résulterait du fait que cette dernière semble avoir été greffée sur une route préexistante. Puis, lorsque, moins d'un demi-siècle plus tard, on ferme le faubourg des Moulins et supprime une des sorties, c'est la sortie en direction Gleyres qui est maintenue et celle de Cheminet déplacée. Enfin, il y a une différence essentielle entre ces deux routes : la chaussée de Cheminet est une création artificielle à travers un terrain marécageux et elle demandera de constants frais d'entretien ; la route de Gleyres est un chemin naturel, une piste, suivant le sommet d'une dune formée par le jeu des alluvions et de la bise², dune de « gleyre » ou de gravier. Les travaux d'art devaient avoir été réduits au strict minimum :

¹ Registre du Conseil, 1542, fol. 53 et 55.

² H. JÄCKLI, *Untersuchungen in den nacheiszeitlichen Ablagerungen der Orbe-Ebene zwischen dem Mormont und Yverdon*, dans *Eclogae geologicae Helvetiae*, vol. 43 (1950), n° 1, p. 7.

un pont sur le bras occidental de la Thièle, qui n'avait pas la largeur de la rivière actuelle ¹, un autre peut-être sur la Brinaz et c'était tout. Il s'y trouvait une dépression, peut-être à sec, au début, mais qui, par suite de la hausse du lac, était devenue un bas-fond à la fin du XVI^e siècle ; c'était le « Craux Chapusset » ². On y avait placé une « planche », passerelle reposant sur deux chevalets, à l'usage des piétons, mais chars et chevaux devaient passer à gué ; le 14 février 1608, on y rompt la glace pour permettre le passage des chars. En 1625, les eaux étant très hautes, on décide enfin d'y construire un pont, la ville étant sur le point de manquer de sel de Bourgogne, cette denrée précieuse et délicate ne pouvant passer le gué sans risquer d'être mouillée ³.

De la route de Cheminet, se détachait un chemin conduisant aux Moulins. C'est sur cette voie latérale que s'élève le premier faubourg, celui des Moulins, mentionné pour la première fois en 1279. Les indications suffisamment précises de Pilichod nous permettent de nous le représenter tel qu'il était en 1526, tel qu'il était à peu près en 1403 et à son origine. Ses deux rangées de maisons occupaient à peu près le même emplacement qu'au début du XX^e siècle ; un bras de la Thièle des Moulins le limitait à l'est et le séparait de la ville ; un autre le bordait à l'ouest et au nord ; dès 1514, le grand boulevard, élevé à son extrémité méridionale, avançait comme une étrave entre ces deux bras de rivière. Ces canaux entourant entièrement le faubourg représentaient certainement un moyen de défense et doivent dater du temps où il n'y avait que ce seul borjaux à l'ouest de la ville, donc avant 1309. Autre modification à la structure primitive : la route directe pont des Boucheries—pont du Cheminet n'existe

¹ Au XIII^e siècle, des deux bras de la Thièle, le plus important devait être encore l'oriental ou vieille Thièle ; c'est lui qui doit fournir l'eau pour le fossé protégeant la ville au midi ; c'est de lui que dérivera dès 1279 le canal des Moulins ; et, malgré ces saignées, il lui reste assez d'eau pour être navigable jusqu'à « Notre Dame ». L'ancien lit de la Thièle occidentale qui subsiste un peu en aval du Saut n'a que 6 mètres de largeur, alors que la Thièle actuelle, en amont de la ville, a 18 à 20 mètres.

² Visible sur le plan Treytorens, à l'emplacement actuel de la Savonnerie Péclard.

³ Comptes de la ville, avril 1602, février 1608, janvier 1611, registres du Conseil, 20 mars 1618, 26 juin 1622, 6 mai et 4 juin 1625. — Le mot « gleyre » est encore employé comme nom commun le 23 août 1628 (Reg. du Conseil), lors de la construction d'un fossé, pour lequel on demande s'il faut « rompre la gleyre, soit gravier, afin que le dit fossé se puisse vider au lacq... » ; même sens d'ailleurs que la plaine de Gravaz au sud-est de la ville et dont le gravier provient des alluvions du Buron.

plus¹ ; du moment où le faubourg était « fermé », une seule sortie devait suffire ; on a maintenu celle en direction nord, entre les deux bâtiments de l'Hôpital ; là se trouvait un pont sur le fossé, pont mentionné en 1567². Un peu au-delà, il devait y avoir bifurcation en directions Grandson et Treycovagnes.

Puis la population augmentant, on construit entre le faubourg des Moulins et le bras occidental de la Thièle, le long des deux routes de Gleyres et de Cheminet, le second borjoux, celui au-delà de l'Hôpital, nommé plus fréquemment faubourg de Cheminet ou de Gleyres, d'après les deux routes qui le traversaient et en débouchaient. Il existe en 1309³ ; il est déjà « fermé », puisqu'on mentionne une des deux portes, celle de Gleyres. Il occupait l'espace où se trouvent actuellement les casernes et leur préau. On y distingue trois rangées de maisons, l'une occidentale en bordure du bras occidental de la Thièle, allant d'une porte à l'autre, les deux autres orientales, tendant dès les bâtiments de l'Hôpital, l'une vers la porte de Cheminet, l'autre vers la porte de Gleyres. Les deux routes se reconnaissent encore nettement dans les deux bras du faubourg, se dirigeant l'un vers Grandson⁴, l'autre vers Treycovagnes⁵.

De même que le faubourg entier porte fréquemment le nom de faubourg de Cheminet, les deux ponts qui en débouchent sont nommés aussi tous deux, ponts de Cheminet ; par exemple, quand on renforce la berge entre les deux ponts de Cheminet en 1414 et 1415⁶ ; quand on élève de l'un à l'autre un rempart en 1415⁷, rempart que l'on renforce en 1475⁸. En 1413, on fait des réparations au pont de Cheminet, jouxte la maison de Vuill.

¹ L'emplacement en est occupé en 1403 par la maison du notaire François Allamand (Chalvin, fol. CXVIII), en 1526 par le « cheseaux » du châtelain Louis Léger (Pilichod, II, fol. 89-90 et 105).

² Registre du Conseil, 17 mars 1567 : « Le devis du pont entre l'Hospital et le faubourg de Gleyres ».

³ Archives d'Yverdon, arm. XVI, parchemin CXV Y.

⁴ Chalvin, fol. 38, 49 verso, 51 verso, 113 verso, 114. Pilichod, II, fol. 44, 45, 46, 47, 115, 383.

⁵ Chalvin, fol. 40 verso, 113 verso, 132 verso ; Pilichod, II, fol. 12, 13, 21, 28 ; Darbonnier, extraits, fol. 249.

⁶ DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, p. 258.

⁷ DÉGLON, *op. cit.*, p. 251.

⁸ Comptes de la ville 1475, fol. 20 ; et CROTTET, p. 92, n. 2 ; la date de 1474 donnée par Crottet est inexacte.

Fyepitet ; il s'agit de nouveau du pont de Gleyres, reconnaissable comme ci-dessus à son voisin Fyepitet ; on a indiqué le nom de ce voisin pour le distinguer du pont de Cheminet proprement dit ¹.

Suppression de la porte de Cheminet

Le faubourg de Cheminet ne subit aucune modification essentielle jusqu'en 1528. Nous sommes à la veille de l'invasion bernoise ; la guerre des nerfs règne ; on sent à l'orient un voisin puissant, dont le passage un demi-siècle auparavant a laissé des souvenirs brûlants. On met le Pays de Vaud en état de défense. En 1528, un giète de guerre est prélevé pour renforcer les fortifications de Romont et d'Yverdon ². Des personnages haut placés viennent inspecter les remparts et décider des améliorations à y apporter.

En mars, c'est le bailli de Vaud, accompagné de François de Saint-Saphorin et des seigneurs de Bioley et de Sivrîez ; en septembre, c'est François de Saint-Saphorin, et les comptes n'indiquent pas les noms de ses compagnons ³.

Les travaux ont déjà commencé en janvier 1528 et peut-être même auparavant ⁴. Il est question de transport de molasse par eau depuis Cheyres ; on la débarque à Clendy, le port d'Yverdon étant bloqué par les glaces. Puis, de juillet à septembre, on élève une tour nommée tantôt « vers le pont proche de l'Hôpital », tantôt « vers la maison des hoirs de Pierre Bachiez » ; il s'agit donc, sans aucun doute, de la porte des Boucheries ou porte Bachiez. Sa reconstruction doit avoir été complète : il y a les

¹ Comptes de la ville 1413, fol. II verso.

² Comptes de la ville 1528.

³ Comptes de la ville 1528 : première inspection, le jeudi avant le dimanche de *Laetare* ; seconde, le vendredi après la Nativité de Notre-Dame. Ces seigneurs sont reçus à l'auberge de Jean Ducrest, à la rue du Milieu, côté bise (actuellement n° 14) ; il faut supposer que le vin offert n'était pas du goût du bailli, car il en fait quérir vis-à-vis chez Pierre Pischon (même rue côté vent n° 31), « quod volebat bibere de bono vino ». — C'est chez Jean Ducrest que seront logés six ans plus tard les trois Moudonnois faits prisonniers à Thierrens, lors du conflit entre Yverdon et Moudon à propos du sorcier Meillard ou Milliard de Démoret (comptes de la ville 1534, la semaine avant Pentecôte ; voir aussi L. JUNOD, *Mémoires de Pierrefleur*, p. 90 et 91 ; DE CÉRENVILLE et GILLIARD, *Moudon sous le régime savoyard*, p. 416 à 419).

⁴ Comptes de 1528, le mardi après la Saint-Antoine.

fondations sur pilotis (« la Brossiaz ») pour lesquelles on fait venir des « dailles » de Mutrux ; les 721 blocs de pierre de taille de Hauterive, le calcaire de Chamblon, la molasse de Cheyres et de Chavannes-le-Chêne ¹.

Pour 1529, nous manquons de renseignements, les comptes ayant disparu.

En 1530, on établit avant tout une nouvelle route, celle mentionnée par Crottet et destinée à relier la porte de Gleyres à la chaussée de Treycovagnes, parce que la porte de Cheminet est « cassée » ². Le mercredi après l'Épiphanie, on borne les terrains acquis en vue de cette construction.

Faut-il voir comme Crottet, dans cette porte « cassée », un écroulement accidentel, cause de la suppression de la porte de Cheminet ? Cela nous semble peu probable ; les conséquences de cette suppression sont trop importantes pour être la suite d'un simple accident, auquel on aurait pu remédier de façon bien moins coûteuse. Il nous semble plus vraisemblable de voir, dans la fermeture de cette sortie, une partie d'un ensemble d'améliorations apportées de 1528 à 1530 au système de défense de la ville du côté Jura. On a estimé qu'une seule porte devait subsister du côté ouest et c'est celle de Gleyres, plus facile à défendre parce que placée dans un angle rentrant, qui a été maintenue. « Cassée » signifierait « démolie volontairement » ou peut-être au sens figuré, « condamnée à disparaître ».

Quant aux travaux pour la route elle-même, on ne semble pas y avoir fait grand'chose. En mai et en novembre 1530 ³, on y amène du gravier pour combler les fossés qui devaient s'y trouver et ce doit être tout. Comme nous l'avons déjà vu à propos de la route de Gleyres, on n'était pas très exigeant pour l'entretien des routes à cette époque ⁴.

¹ Comptes de 1528, dès le 2 juillet à septembre.

² Comptes de 1530, le mercredi après l'Épiphanie. Voir aussi CROTTET (la date de 1531 est inexacte), p. 93, n. 1 : « qui metas posuerunt » ; Crottet écrit « melas », ce qui n'est peut-être qu'une coquille.

La nouvelle route n'allait que jusqu'à l'ancienne voie romaine, puis suivait cette dernière en direction ville, pour rejoindre enfin la chaussée. Un tracé compliqué comprenant deux angles aigus est encore visible sur le plan de Treytorens (1737) et celui de Herrliberger (1757) ; il n'a été corrigé qu'en 1761 (voir CROTTET, p. 471).

³ Comptes de 1530, la semaine avant Pentecôte et le jeudi après la Sainte-Catherine.

⁴ Pour l'état des routes à cette époque, lire LOUIS JUNOD, *Les routes du Pays de Vaud au bon vieux temps*, dans *La route et la circulation routière*, 1941, n. 2.

Autres travaux la même année : un pont neuf ¹. Il s'agit d'un ouvrage important, commencé probablement en 1529 et terminé en janvier et février 1530. Ce ne peut être que le pont de Gleyres reconstruit et élargi pour faire face au trafic accru par la disparition de celui de Cheminet.

Enfin, des démolitions au faubourg de Cheminet et les pierres sont transportées au pont vers le château pour réparer le rempart dans son voisinage ; démolitions et transports ont lieu en février 1530. On démolit notamment le *boulevard* ou *castel* de Cheminet, probablement un ouvrage analogue à celui qui protégeait la porte des Moulins ; on démolit aussi une partie des remparts, puisqu'on extrait des pierres de leurs fondations ².

La porte de Cheminet a donc disparu. En 1534 ³, elle est indiquée murée ; en 1544 ⁴, Nycollas Périllard demande à amodier un terrain « là où souloit estre la porte de la ville vers le borjaux de Gleyres ». Enfin Darbonnier ⁵ donne comme limite à une maison du faubourg de Cheminet le curtil de l'Hôpital « qui souloit estre charrière ». La porte n'existant plus, la route qui y conduisait avait été transformée en jardin.

La poterne vers l'école

Quittons les faubourgs et examinons l'extrémité occidentale de la rue du Lac, là où, dès le XVII^e siècle, se trouvera la porte de Gleyres et où, selon l'opinion traditionnelle, elle se serait trouvée déjà au XIV^e siècle.

En nous servant des indications abondantes de la grosse Chalvin et en les étayant de renseignements puisés aux grosses plus récentes, nous avons tenté de reconstituer, pièce à pièce,

¹ Comptes de 1530, janvier et février ; « pons novus in itinere novo ». Nous pouvons avoir une idée approximative de ses dimensions par les six douzaines d'« esplatterons » (plateaux) commandés à Mutrux pour ce pont. Ces « esplatterons » formaient le tablier du pont. Le cahier des charges de la reconstruction du pont des Moulins en 1697 demande des « esplatterons » d'un pied et demi de largeur et 5 pouces d'épaisseur. Si ceux de 1530 avaient des dimensions analogues, le pont aurait comme longueur $72 \times 1 \frac{1}{2}$ pieds, soit 108 pieds, plus de 30 mètres. Il s'agit donc d'un pont sur la Thièle.

² Comptes de 1530, le vendredi avant le dimanche de *Reminiscere* et jours suivants : « a belluardo, sive castello de Chemynet »... « trahendo lapides de fundamento muri disructi de Chemynet »...

³ Comptes, mercredi 13 octobre 1534.

⁴ Registre du Conseil, 30 mai 1544, fol. 78.

⁵ Extrait de Darbonnier, fol. 248-9.

toutes les propriétés en bordure de la ville en 1403 ; nous croyons y être parvenu au moins dans les grandes lignes.

Commençons par le front nord, côté lac : nous y dénombrons quatorze poternes dépendant de propriétés particulières et pour lesquelles une redevance (en général de 5 deniers vieux) était perçue avec la taxe de 2 deniers par toise ; il doit s'agir d'ouvertures dans le rempart concédées « à bien plaire ». Mais à côté de ces poternes particulières, il y en avait de plus importantes, des poternes publiques, reconnaissables au fait que c'est la ville qui en supportait les frais d'entretien et qu'une ruelle les reliait à la voie publique. Nous en trouvons deux de ce côté ; l'une au centre, celle « vers la maison d'Antoine Raballiod », mentionnée déjà dans les comptes de 1389¹ ; murée au début de l'époque bernoise, ouverte à nouveau en 1799, ce sera la ruelle Souwarof, puis actuellement la ruelle de la Gare. La seconde débouchait vers l'angle formé par la rue du Lac et le Vieux Marché ; ce sera plus tard la porte de Gleyres.

Plus loin le front ouest, derrière les maisons du Vieux-Marché avec cinq poternes particulières ; puis la rue du Milieu avec la porte des Boucheries. Enfin le front sud dès cette porte aux fossés du château ; de ce côté aucune poterne particulière en 1403², mais deux poternes publiques : celle vers la maison d'Antoine Renevier, nommée aussi parfois vers la maison Mestral³ ; au XVI^e siècle, ce sera celle vers la maison de François Pilichod ; murée en 1528⁴, la ruelle qui y conduisait subsistera ; ce sera la ruelle au diacre ; enfin, au XIX^e siècle, élargie, elle est devenue la rue Roger de Guimps. L'autre poterne se trouvait entre les fossés du château et la maison d'Humbert Memfrey d'Estavayer⁵ ; c'est l'amorce de la rue Pestalozzi actuelle.

Mais ce qui nous intéresse, c'est la poterne à l'extrémité occidentale de la rue du Lac. Cherchons à serrer la question de plus

¹ Comptes de 1389, fol. 3 verso.

² En revanche Pilichod, vers 1525, indique cinq poternes particulières.

³ Minute Chalvin, fol. XXIX et XLIV verso. Ant. Renevier habitait à l'ouest, Pierre Mestral de Rue à l'est de la poterne.

⁴ Comptes de 1528.

⁵ Chalvin, fol. CIV verso ; comptes de la ville 1394 ; Pilichod, II, fol. 582 verso et 583. — La plupart des sorties actuelles de l'ancien noyau de la ville avaient déjà leur germe en 1403. Ont été créées depuis : au XV^e siècle, la poterne vers les écuries du château qui a donné la rue du Casino ; la ruelle Buttin vers 1588, mais le rempart n'a été percé qu'en 1799 ; enfin, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la rue de la Poste.

près. Dès le milieu du XV^e siècle, nous avons là un repère excellent, la maison d'école. En 1454, lors de sa construction, elle a pour voisins, au nord, François de Rot, au sud Jean Portier¹ ; les mêmes noms se trouvent déjà en 1403 et entre leurs propriétés s'intercale celle des demoiselles de Colombier². La grosse indique comme limite nord de cette dernière maison une ruelle *tendant au lac*. Une ruelle figure aussi dans la déclaration de Perrod de Rot³, mais le texte est peu explicite ; en le comparant à celui des grosses ultérieures, notamment celle de Magnin (1496), on voit qu'il s'agit d'une autre ruelle perpendiculaire à la première, cul-de-sac en 1403, mais qui conduisait peut-être antérieurement à une poterne plus ancienne.

Les grosses ultérieures nous donnent des renseignements plus précis⁴ ; pour 1496, nous avons le voisin nord ; une déclaration concernant l'école figure dans Crottet et doit être à peu près de la même époque⁵. Pilichod (1525) nous donne les deux voisins de la poterne, son successeur Mandrot, seulement l'école⁶ ; Darbonnier (1572) de nouveau les deux voisins. Toutes leurs indications concordent à quelques nuances près : il est toujours question d'une ruelle au nord de l'école, cette ruelle tend au lac ou à la Thièle, et la poterne, nommée parfois porte, est celle du lac ou de la Thièle. Mais pas une seule fois elle n'est intitulée porte de *Gleyres*, pour la simple raison qu'aucun pont ne la reliait encore à la route de ce nom.

Cette même ruelle, toujours au même endroit, se retrouve avec ses dimensions modestes sur les plans de 1686 et 1737 ; la poterne est devenue porte de *Gleyres*, mais ce boyau ne sera élargi qu'en 1752 aux dimensions de la rue du Lac.

¹ Comptes 1455, fol. 33 verso ; 1459, fol. 17 v. et 34.

² Chalvin, fol. 56 verso.

³ Chalvin, fol. 33.

⁴ Magnin, fol. 127 ; Pilichod, I, fol. 245 et 596 v. ; Pilichod-Mandrot, II, fol. 583 ; Darbonnier, fol. 171 et 248 verso.

⁵ CROTTET, p. 130, n. 2 ; le voisin sud de l'école, Claude Félix, est le même qui figure dans les comptes de 1502, cité par CROTTET, p. 252. Le texte de Crottet proviendrait-il d'un second volume de Magnin que nous n'avons su trouver aux archives de la ville ? En tout cas, il doit être à peu près contemporain de cette grosse.

⁶ Voici le texte de Mandrot (le plus ancien en français concernant cette ruelle) : « A sçavoir une maison en laquelle l'on tient l'escolle de grammaire, assise Yverdon à la charrière du Vieux Marchié au chemyn devers occident, jouxte le curtil de Jehan Morel de Cronex, aultrefois maison de Jehan Portey de dessoubz devers vent, la *ruette tendant au lac* de dessus devers bise, la Toille de dernier devers occident et la charrière publique de devant devers orient. » En 1618, lors de l'agrandissement du collège, les voisins sud, qui vendent le terrain nécessaire, sont encore des Morel.

PLAN D'YVERDON

On s'est servi comme base et en noir d'une réduction du plan cadastral de Treytorens de 1737, à l'échelle de 1 : 2500.

On y a ajouté en rouge :

En traits pleins, les restes de fortifications plus anciennes, connues par des fouilles ou par des documents précis.

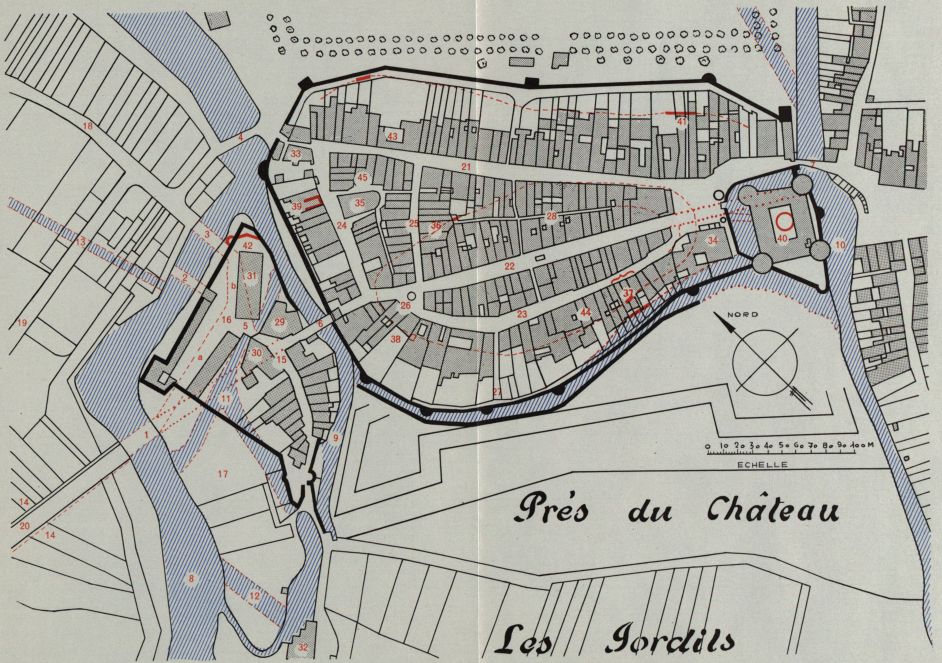
En d'un côté la liaison rue du Milieu-chaussée de Treycovagnes, telle qu'elle devait exister au XIII^e siècle, de l'autre le prolongement rectiligne de la rue du Milieu vers l'est.

En les essais de reconstitution de ponts, routes, remparts et fossés antérieurs au XVIII^e siècle.

Il est superflu d'insister sur ce que ce plan a d'hypothétique ; on a voulu simplement donner une forme concrète et visible aux déductions qu'a permis l'étude systématique des grosses ; les grandes lignes doivent être exactes, nous l'espérons du moins ; mais il peut y avoir des erreurs de détail.

Légende

1. Pont de Cheminet (1260-1530).
2. Pont de Gleyres (1587-16..).
3. Pont de Gleyres (12..-1587).
4. Pont de Dernier-le-lac, puis pont de Gleyres (1587-1589, puis 1600-1952).
5. Pont menant de l'Hôpital au faubourg de Cheminet.
6. Pont des boucheries ou vers l'Hôpital, puis pont Bachiez (Bachie, Bachy).
7. Pont vers le château ou de la Plaine.
8. Thîle ouest ou Thîle de Gleyres.
9. Thîle des Moulins.
10. Vieille Thîle ou Thîle du château.
11. Fossés entourant les faubourgs.
12. Embranchement du fossé ou terrau Bruan, ou petite Toile de l'Isle.
13. Fossé de la Brinaz vers 1590 (emplacement probable).
14. Fossés de la chaussée alimentés par le Bey.
15. Faubourg des Moulins ou « devant l'Hôpital ».
16. Faubourg de Cheminet ou de Gleyres, ou « au-delà de l'Hôpital ».
17. L'Isle du Boccant, de Colombier, de la Moithe ou de l'Hôpital (au début du XVI^e siècle, ce nom était donné au terrain limité à l'est par les fossés des faubourgs, au sud et à l'ouest par le « terrau Bruan » et peut-être la Thîle).
18. Route de Grandson ou de Gleyres.
19. Nouvelle charrière, devenue rue d'Orbe.
20. Chaussée de Cheminet ou de Treycovagnes.
21. Rue du Lac.
22. Rue du Milieu ou du Moyten, aussi grande charrière ou grand'rue.
23. Rue de la Thîle, puis rue du Four.
24. Vieux Marché, puis rue du Collège.
25. Rue de la Place (*vicus platee*) ou rue tendant de la place du Puits (de la fontaine) vers la maison des héritiers des Bouccan (de Vaumarcus, puis de Valangin), plus tard rue du Pré.
26. Place du puits, puis de la fontaine.
27. Ruelle et poterne vers la maison Renevier, Mestral de Rue, Pilichod, puis ruelle au diacre.
28. Ruelle Punaise.
29. L'Hôpital.
30. L'Hôpital-dessous ou maison de l'hôpitalier.
31. Magasins bernois datant du XVII^e siècle.
32. Les Moulins.
33. L'école, puis le Collège.
34. Les Halles.
35. Les anciennes halles.
36. La maison Henriod à la rue du Pré, derrière laquelle on a trouvé des restes de remparts en 1721.
37. La maison Pilichody à la rue du Four avec des restes de remparts de trois époques différentes.
38. Ancienne tour, peut-être d'une enceinte primitive.
39. Fausse-tour donnée en 1335 aux chartreux de la Lance par Louis de Savoie.
40. Ancienne tour découverte en 1943 et antérieure à 1260.
41. Fondations de remparts découvertes au XIX^e siècle (Crotter, page 105, note 1).
42. Remparts du faubourg figurant sur plan antérieur à 1686.
43. Maison de Ferrod Bouccan, puis de François Bouccan ; en 1379 d'Othonette de Bître ; en 1403 d'Anthonie de Vaumarcus ; en 1496 de Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin ; en 1530 de René de Challant ; vendue en 1572 à Nicolas Manuel le Jeune, de Berné ; occupée en 1737 par le ministre allemand.
44. Le four de la rue de la Thîle.
45. Ancien four, désaffecté avant 1403.



Et nous pouvons suivre ruelle et poterne dans les comptes de la ville ¹. En 1410, on pose un gond neuf à « la poterne neuve, ryère la maison de Perrod de Rot » ; la poterne est neuve, comme le rempart qu'on vient de reconstruire, mais elle doit se trouver à peu près à l'emplacement de celle qui l'a précédée. Dans les années 1454 et suivantes, elle paraît fréquemment dans les comptes de construction de la maison d'école ; elle porte alors en général le nom de poterne Jean Portier ². En 1459, on établit des latrines sur la Thièle dans le voisinage de cette poterne nommée tantôt poterne « vers l'école » ou Portier. En 1514, réparations à la poterne « vers l'école ». En 1526, nouvelles réparations et on la nomme alternativement « porte » ou « poterne » vers l'école.

Enfin, une dernière mention ³ ; le 31 juillet 1545, la peste règne dans les environs ; on songe à supprimer la foire ; on la maintient néanmoins, mais en prenant quelques précautions : « Faire bon gait pour ceste foyre et de mettre deux gardes es portes autres que les ordinaires gardes et faire clore les *portelles de vers l'escolle* et chasteaux et une garde vers les Moulins ; ou vraiment deux gardes *vers l'escolle* à cause du port du lac. Et c'est à cause des grandes infections que modernement sont régnantes. » On avait décidé de fermer la poterne vers l'école ; on y renonce au dernier moment par égard pour le port où elle conduisait.

Poterne créée pour permettre l'accès au port, elle n'avait pas encore changé de destination en 1545.

GEORGES KASSER.

¹ Comptes 1410, fol. 3 ; 1455, fol. 33 et verso ; 1459, fol. 15 et suivants ; 1514, fol. 35 verso ; 1526, février et mars. — Lors de la construction de l'école, les faces du bâtiment sont déterminées comme suit : côté Jean Portier (= sud), Thièle (= ouest), poterne (= nord). La face est n'est jamais mentionnée, probablement parce que, de ce côté, la nouvelle construction s'adossait à l'ancienne maison Russin (de Colombier en 1403).

² On peut se demander pourquoi cette poterne portait le nom de Portier, alors qu'en 1544 la propriété de ce nom ne lui était pas contiguë ? Le rôle du giète de 1413 (comptes 1413, fol. 14) indique que Jean Portier, après avoir payé 50 sols pour lui-même, paie encore 16 sols pour la maison de François Russin ; en serait-il devenu propriétaire ou simplement gérant ?

³ Registre du Conseil, sous cette date.